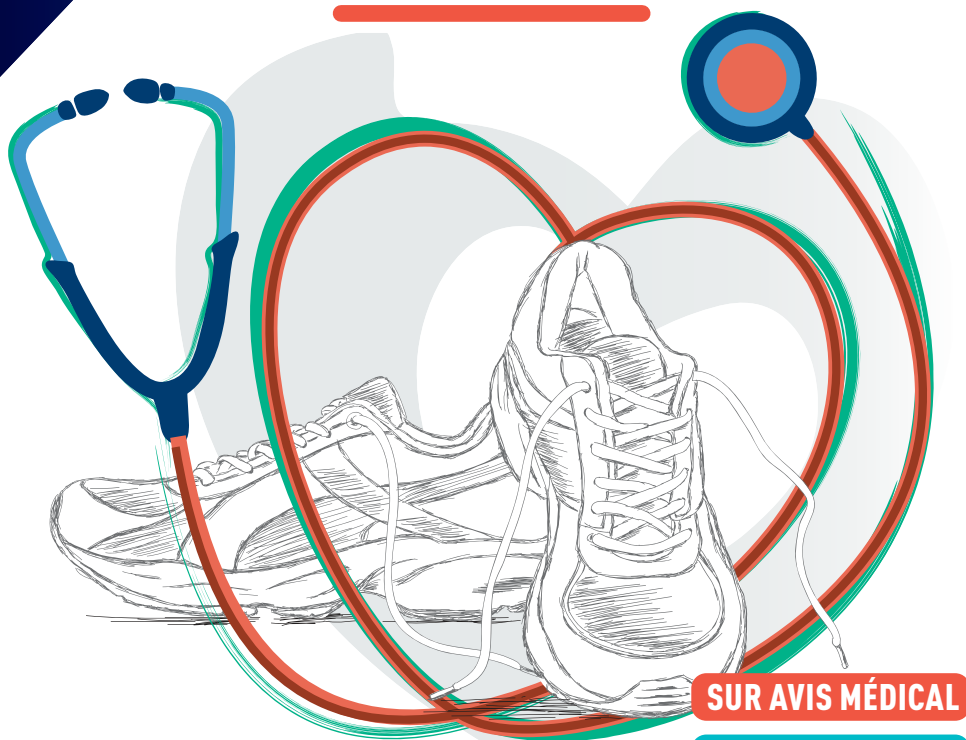


**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

SPORT SUR ORDONNANCE

BESOIN DE PRATIQUER UNE
ACTIVITÉ PHYSIQUE **ADAPTÉE ?**



SUR AVIS MÉDICAL

SUR INSCRIPTION

01 30 16 17 80 - sante@sqy.fr



GRATUIT

L'IPS vous propose des séances d'activité physique adaptée encadrée par des éducateurs sportifs aux **Clayes-sous-Bois, Élancourt, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Plaisir, Trappes Villepreux** et **Voisins-le-Bretonneux**.



Yvelines
Le Département





QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



- Habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines à partir de 18 ans
- **Vivant avec une maladie chronique** prise en charge à 100% (diabète, cancer, asthme, hypertension...), **en surpoids**, de **plus de 60 ans...**



COMMENT PROCÉDER ?



- 1 Contactez l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) pour plus d'informations sur les créneaux, les lieux disponibles et la démarche à suivre.



- 2 Consultez votre médecin et lui faire compléter l'ordonnance mise à disposition par l'IPS.



- 3 Inscrivez-vous à une séance d'Activité Physique Adaptée (*pour une durée d'1 an ; dans la limite des places disponibles*).



SUR INSCRIPTION :

IPS - 01 30 16 17 80 - sante@sqy.fr



GRATUIT
